



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2025-326

PUBLIÉ LE 12 DÉCEMBRE 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2025-12-12-00002 - 2025-DOS-457-Composition-Commission-contrôle
(4 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2025-12-12-00002

2025-DOS-457-Composition-Commission-contrôle

ARRETE

modifiant l'arrêté N° 2024-DOS-076 portant composition
de la commission régionale de contrôle de la région Centre-Val de Loire,

La directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L162-23-13 et R162-35;

VU le code de la santé publique ;

VU le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023 ;

VU l'arrêté N° 2024-DOS-076 portant composition de la commission régionale de contrôle de la région Centre-Val de Loire ;

VU les arrêtés N°11-OSMS-0011, N°2012-OSMS-0054, N°2012-OSMS-0149, N°2013-OSMS-0040, N°2013-OSMS-0082, N°2014-OSMS-115, N°2015-OSMS-0120, N°2015- OSMS-0191, N°2016-OSMS-0053, N°2017-OS-0017, N°2017-OS-0052, N°2017-OS-0061, N°2017-OS-0079, N°2018-OS-0045, N°2019-OS-0026 et N°10-OSMS-0141 modifiant la composition de la commission régionale de contrôle de la région Centre-Val de Loire ;

VU le courrier du Directeur général de l'UNCAM en date du 14 octobre 2025 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER}: La composition de la commission régionale de contrôle du Centre-Val de Loire prévue à l'article L 162-23-13 du code de la sécurité sociale est modifiée conformément aux dispositions de la liste nominative jointe en annexe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de l'exécution des formalités de publicité pour les tiers :

- d'un recours gracieux auprès de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, sise 131 faubourg Bannier - BP 74409 - 45044 ORLEANS Cedex 1
- d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie - 45057 ORLEANS Cedex 1

Le recours gracieux ne conserve pas le délai des autres recours.

ARTICLE 3 : La directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 12 décembre 2025

La directrice générale,

Signé : Clara de BORT

ARRETE N°2025-DOS-457

ANNEXE A L'ARRETE 2025-DOS-457 PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE
LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA REGION CENTRE- VAL DE LOIRE

Présidente : Madame Sabine DUPONT,
Directrice de l'offre sanitaire de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	Noms	Fonction	Noms	Fonction
COLLEGE ARS	Madame Sabine DUPONT	Directrice de l'offre sanitaire	Monsieur Cédric MARECHAL	Directeur adjoint de l'offre sanitaire
	Monsieur Thibault HAROUIMI	Responsable du Département Financement et Performance des établissements de santé	Madame Estel QUERAL	Responsable du Département de l'organisation de l'offre de soins
	Docteur Rémi LECLERC	Conseiller médical	Docteur Katia DAVID	Conseiller médical
	Madame Chloé GAUVINEAU	Responsable opérationnelle du plan pluriannuel régional de gestion du risque et d'efficacité du système de soins	Monsieur Jonathan BARET	Qualiticien
	Docteur Blaise KAMENDJE	Responsable du département observation des données de santé	Monsieur Eric BOURGEOT	Statisticien
COLLEGE ASSURANCE MALADIE	Madame Catherine PELLETIER	DCGDR Directrice CPAM 45	Madame Géraldine VIATOUR	Responsable de la cellule de coordination régionale
	Docteur Pascal NICOLLE	Directeur Médical Régional, DRSM	Gabriel HEURTEBIZE	Pharmacien Conseil chargé d'attributions techniques, DRSM
	Monsieur Laurent COLIN	Directeur CPAM 37	Madame Sandra LONNE	Sous-Directeur CPAM 37
	Monsieur Sébastien MARTINE	Directeur CPAM 41	Madame Aurélie LE SUEUR	Directrice CPAM 28
	Docteur Arlette REBERT	Médecin coordonnateur MSA	Madame Lise Janneau	Directrice déléguée ARCMSA, MSA

